

Historique

des Aumôneries de l'Education Spécialisée de l'Eglise Evangélique Réformée du Canton de Vaud

Mme Eléonore Méan Wildi,
Pasteure,
Aumônier cantonal
en Education Spécialisée

Mme Michèle Bolli
Théologienne et Psycho-pédagogue
Aumônier Cantonal
en Education Spécialisée



« ... Il est comme un arbre planté près
d'un cours d'eau ... » Psaume 1, 3

Lausanne, octobre 2006

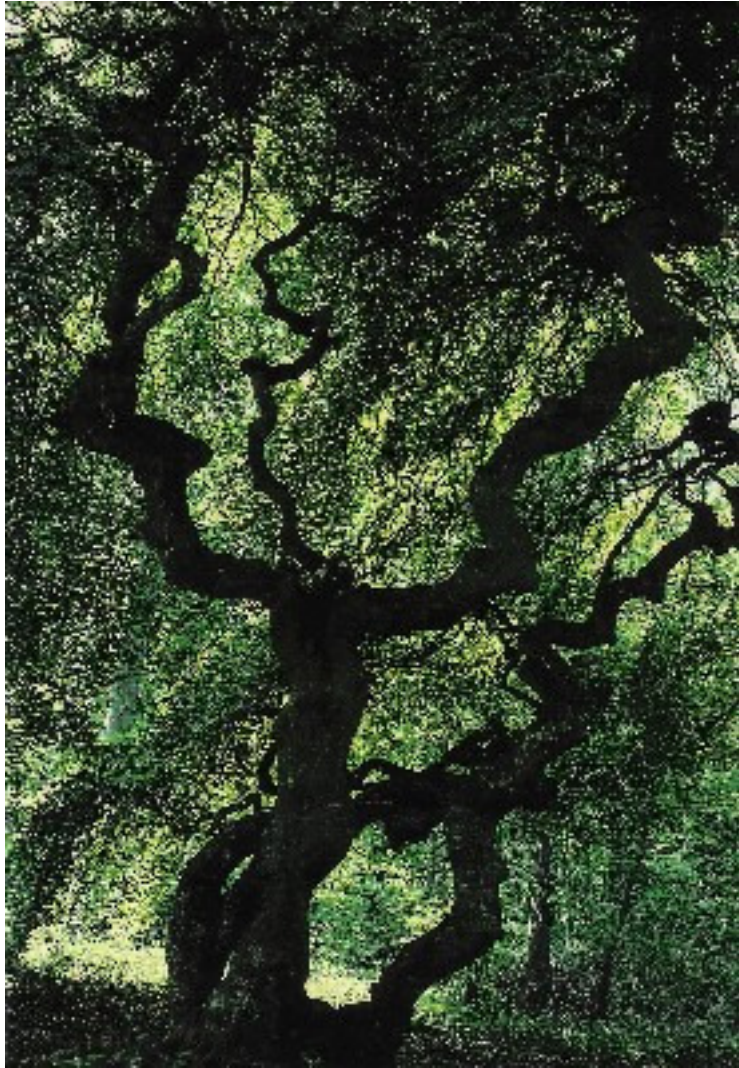


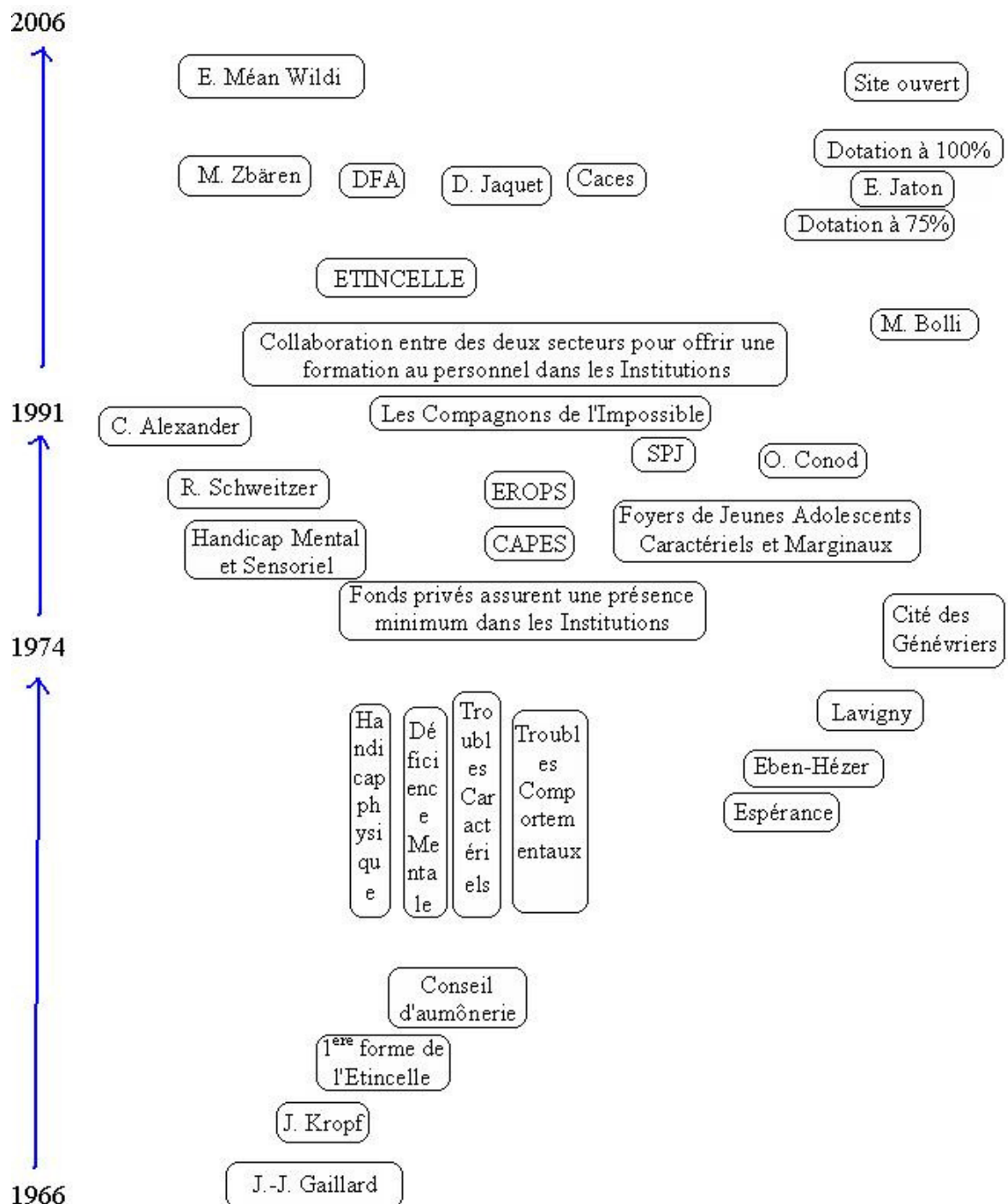
Table des Matières

1.	Histoire imagée de l'Aumônerie en Education Spécialisée	4
2.	Historique de l'Aumônerie en l'Education Spécialisée de l'EERV	5
3.	Une aumônerie en temps de crise	8
4.	Traces de thèmes abordés au sein de l'aumônerie en éducation spécialisée	12
5.	Document d'archives :	
	« Court historique des Aumôneries de l'Education Spécialisée »	14
6.	Document d'archives:	
	« Synthèse du parcours de l'Equipe Romande depuis ses débuts »	15

Si le présent document appelle des précisions,
les auteures vous sont reconnaissantes de les leur signaler !
Elles remercient leurs collègues Danièle Jaquet et Evelyne Jaton
de leur précieux concours.

Aumônerie en Education Spécialisée de l'EERV
Rue de l'Alé 31, case Postale 6023, 1002 Lausanne

Histoire de l'aumônerie en éducation spécialisée



Décembre 2006

Historique de l'Aumônerie en Education Spécialisée auprès de l'EERV

A. Première Etape : un Tronc Commun

1966

Cela semble être la première date en lien avec cette activité dans l'Eglise protestante. Elle est liée au nom du pasteur J.-J. Gaillard qui la fonde et la développe sur demande de l'AVOP et l'Eglise.

1968 à 1974

J. Kropf apparaît comme son successeur, mandaté par la Prévoyance Sociale et le Service de protection de la Jeunesse, soutenu par l'Eglise par son conseil d'aumônerie, une des commission d'Eglise composée de représentants de tous les milieux d'handicapés.

Les maisons d'éducation d'alors touchent à la fois la déficience mentale, le handicap physique, les troubles caractériels et de comportement.

L'aumônier cantonal soutient le travail des pasteurs de paroisse dans ces maisons. Il y est fait de l'enseignement biblique, du catéchisme; une présence et une animation de base sont ainsi assurées, tant auprès des enseignants que des éducateurs que des parents. C'est l'époque des premières traces de « L'Etincelle »

1974 à 1981

Etienne Roulet prend la relève.

Dans les années 1979 à 1980, l'Eglise, soutenue par des fonds privés peut assurer une présence minimum dans certaines institutions.

2 postes sont demandés, l'un pour le milieu du handicap mental et sensoriel,

l'autre pour les foyers de jeunes et d'adolescents caractériels et marginaux.

L'aumônier cantonal assure l'aumônerie du corps de police lausannois.

1977 : l'équipe romande « EROPS » voit le jour.

1979 – 1981 : L'Etincelle cherche des automobilistes bénévoles.

1981 : Rudi Schweizer anime et fonde la communauté de l'Etincelle.

Le pasteur Stettler est mentionné comme aumônier des sourds.

1982 – 1983

Jean-Michel Bresch remplace M. Barblan à l'Espérance à Etoy, à Eben-Hézer et à la Cité des Genèvevriers.

1982

Mise au concours d'un pasteur pour l'Etincelle : Rudi Schweizer est nommé.

1984

Etablissement du cahier des charges d'un aumônier cantonal.

B. Deuxième Etape

Les grandes Institutions ont leur poste d'aumôniers :

2 postes – 150 % - voient le jour :

1. Un poste à 100% pour la pastorale du Handicap

1985- 1986

Le Foyer de la route d'Oron est le foyer de l'Étincelle

Un mi-temps d'aumônier est octroyé à Lavigny, Jacotte Despland

Un mi-temps à Eben-Hézer, occupé successivement par Jeanne-Marie Diacon, Léonne Hannecart, Evelyne Jaton, et Jean-Pierre Greiner.

« Handicap 3^{ème} âge » apparaît.

Puis dans les années suivantes :

1991 à 2000 : Christine Alexander .

1994 : Nicole Pittet est engagée comme diacre pour l'Étincelle à 20%.

1997 : Michèle Bolli et Christine Alexander obtiennent une répartition égale des forces, soit 2 postes à 75 %.

1998 : Micheline Rochat-Amaudruz est installée à Lavigny comme aumônier.

2000 : Nicole Pittet est engagée à 50% à l'Espérance à Etoy.

Jean-Michel Bresch à 50% à Eben-Hézer, 50% à la Cité des Genévriers.

Dès 2000 le poste cantonal augmente à 100 % !

2000 : Michel Zbären devient aumônier cantonal à 80%.

2000 : Danièle Jaquet devient aumônier à l'Étincelle à 20%.

2004 : Eléonore Méan Wildi devient à 80 % aumônier cantonal auprès des handicapés.

Les activités proposées par ces aumôneries sont de la catéchèse, des cultes, des études bibliques, des sorties, des rencontres, des entretiens tant auprès des jeunes que de leur parents et familles.

Les cahiers des charges et les rapports d'activités annuels en donnent un fidèle aperçu.

2. Un poste à 50% pour une pastorale dans les Maisons d' Accueil pour les Mineurs Placés.

1985- 1991:

Olivier Conod, diacre, devient aumônier des mineurs placés.

Le Grand-St Bernard est un but propice dans le cadre de cette activité.

Le réseau de prière des Compagnons de l'Impossible se développe.

L'aumônier signale qu'il fait 198 visites par mois, 49 par semaine.

La collaboration entre ces 2 aumôniers est riche et féconde.

1992 à 2006 :

Le contexte de cette époque est développé dans le présent document aux pages 8 à 11 :
« une aumônerie en temps de crise ».

Après une vacances de 9 mois, Michèle Bolli reprend le poste et le restructure avec l'accord du CAPES . Cette aumônerie va se centrer sur les maisons pour adolescents, et parmi elles, celles qui assument les jeunes en plus grande difficulté.

Une très bonne collaboration est établie entre les deux aumôniers et une partie des tâches, notamment la formation d'adultes pour le secteur est effectuée en commun (ce qui offre un avantage au 50%). La collaboration joue aussi dans l'autre sens, puisque Michèle Bolli remplace Christine Alexander durant ses congés de maternité auprès des jeunes handicapés.

1997 : Michèle Bolli et Christine Alexander obtiennent une répartition égale des forces, soit 2 postes à 75 %.

2000 : L'aumônerie auprès des mineurs placés obtient une dotation de 100%, dont Michèle Bolli prend 75 % et Evelyne Jatton 25%.

Comme Président du Conseil, appelé CAPES jusqu'en 2000 puis CACES, nous trouvons :

1980 : M. Jacques ANDRE, pasteur

1983 : M. Georges Mouthon, président ad intérim

1984 : M. Yves Lanini

1991 : M. Jean-Marc Dottrens

1994 : Mme Suzanne Eisenhut

1998 : M. Henri Vidoudez

2004 : M. Guy Delacrétaç

Octobre 2006, Eléonore Méan Wildi et Michèle Bolli

Une aumônerie en temps de crise

Aumônerie de l'EERV auprès des enfants mineurs placés,
secteur de l'Education Spécialisée du canton de Vaud

Historique et évolution du poste et des tâches du côté des enfants mineurs placés.

a. Contexte précédent : 1966 – 1992, le démarrage

Premier modèle : insertion, lieux et formes

1976 , le titre 'Maisons d'Education' est un peu restreint, car l'Aumônerie touche tous les handicapés, enfants ou adolescents.

On peut déterminer 4 types de handicaps (qui peuvent bien sûr hélas se combiner) :
déficience mentale, handicap physique, troubles caractériels, troubles du comportement.

Ces handicaps sont répartis dans des maisons différentes : foyers pour adolescents, internats avec école, internats sans école, écoles spécialisées.

Les lieux d'intervention sont variés et peu stables, le secteur est en effervescence depuis de nombreuses années. En décembre 1992, un demi - poste est encore disponible après 9 mois de vacance à la suite du départ d'O. Conod. Le CAPES l'attribue à Mme Bolli.

b. Contexte d'un temps de crise : 1992-2006

Le contexte dans lequel vit ce travail d'aumônerie a été traversé par des crises successives qui ont touché ses structures principales et ont eu des répercussions sur l'ensemble du secteur. Je voudrais en rappeler ici brièvement la chronologie.

Succession des temps de crise touchant le secteur de l'Education spécialisée depuis décembre 1993, date à laquelle j'ai pris ce poste...

- a. Orchidée I et II, coupes budgétaires -> s'étend sur 7 ans, de 1992-99.
- b. Restructuration du travail du SPJ + 1 audit (2000-1)
- c. Restructuration du budget du SPJ et 2^{ème} réorganisation des régions
- d. Restructuration de l'EERV : processus EAV-> 3-4 ans (1996-2000)
- e. Crise du Secteur des Maisons d'accueil en répercussion au changement budgétaire
- f. Crise interne à la FJF où je vais régulièrement (direction, personnel, organisation ; pour y répondre : audit ; formation ; création d'un nouvel organigramme et d'une commission du personnel).
- g. Crise de la forme des prises en charge et de la gestion du personnel des 'Maisons'...tendance à évoluer vers une panoplie de prestations qui seront rémunérées chacune...et non plus la prise en charge d' un enfant (cf. site FJF).
- h. Tension au CACES

b. Modèle actuel

Premièrement. Fort de l'expérience précédente ayant généré un certain épuisement, et tenant compte de la formation de Mme Bolli, d'entente avec le CAPES, cette tâche a été réorientée et ciblée sur les maisons d'accueil pour adolescents, et plus encore, parmi elles, celles qui accueillent les adolescents en graves difficultés.

Deuxièmement. Suivant l'évolution du secteur, et tenant compte de l'affirmation du monde éducatif présent qui insiste sur le fait que de s'occuper du cadre humain et structurel, c'est aussi s'occuper de la population qu'il concerne. L'aumônerie a développé un accompagnement auprès des personnes, agissant aux différents niveaux des institutions, du plus basique au plus élevé : partage d'un repas au plus spirituel (entretien psycho - spirituel de personnes en détresse ou en restructuration) ou discussion de la place de la spiritualité dans la mouvance des modifications en cours.

Enfin, il faut souligner qu'actuellement, l'accès direct aux enfants et aux adolescents n'est pas toujours possible (horaires, intérêts, nécessités institutionnelles, etc.).

C'est dans cette optique que j'avais consenti à faire partie du Conseil de la FJF. C'est aussi dans cette optique que j'avais donné mon consentement à la commission 'Formation' de l'AVOP, structure sociale qui a toujours été partenaires de discussion des Eglises, depuis la création de ces postes.

Heureusement, le corollaire de ces crises est une certaine créativité. Oui, le contexte bouge et se modifie et requiert de nouvelles formes de prises en charge pour lesquelles nul modèle n'existe...L'aumônerie a donc aussi été très attentive et a souvent soutenu les créations de ces nouvelles structures pour faire face aux difficultés (un simple exemple, dans les années 70, la place des drogues n'étaient pas du tout celle qu'elle est aujourd'hui).

Il faut se souvenir que chaque création est précédée d'un temps plus ou moins long de gestation, de conflits, d'hésitations, que l'aumônerie a également accompagné.

Citons ici pour mémoire quelques –unes de ces créations sociales :

- SeDyRe, 2000 devenu 'Violence et famille' (inséré en FJF)
- 'Familles solidaires', soins des abusés et des abuseurs, et préventions des abus sexuels, cadre SPJ
- Le SEMO (Semestre de motivation pour préparer les jeunes à un apprentissage)
- Issu de la direction de la 'Maison des jeunes', création d'une structure d'appui scolaire 'L'appart '.
- La transformation des 'Petites Familles' en ' Fondation Jeunesse et Famille', la plus importante structure de prise en charge du canton (120 collaborateurs ; 8 internats éducatifs ; 4 AEMO ; les accueils de Jour, L'accueil Mère - Enfant, Les Points Rencontre : Violence et Famille <cf ci-dessus>) ; ses turbulences, et enfin sa stabilisation.
- ETra (Atelier Education et Travail, lié à la Rambarde d'abord, puis à d'autres institutions)
- La cellule de crise de SPJ
- Les 'mini-forums' hebdomadaires du Home – chez - Nous

- Le site www.ciao.ch
- Le Forum : lieu de débat pour éducateurs et directeurs de maisons d'accueil
- Les journées de développement personnel organisées en collaboration avec l'aumônier des Maisons d'accueil pour handicapés.

Malgré cela le poste se renforce. En 1997 il obtient 75%, puis en 2000, 100%. Mais la forme de prise en charge n'est plus du tout celle du départ (voir le détail ci-dessus).

Deux mots encore au sujet du rôle d'aumônier dans ce contexte-ci.

Savoir comment répondre à une population en difficulté dont les structures sont instables et en constantes adaptations n'a rien d'évident. : les catéchismes difficilement acceptés. Les activités de groupes sont fragiles mais fructueuses lorsqu'elles peuvent exister (Eveil à la foi pour ados) Cependant, il arrive souvent que malgré le soutien des autorités et de l'aumônière, elles ne fonctionnent que peu de temps, et soient marquées par un absentéisme récurrent. L'enseignement biblique scolaire est rare, mais en développement. La formation d'adulte très ponctuelle.

Reste la demande d'une 'présence' dans les maisons... Informelle, et avec la possibilité de sortir une activité momentanée, spontanée, avec la donne du moment...

Une demande aussi d'être des transmetteurs d'information pour des jeunes désorientés par le cadre social et juridique dans lequel la vie les a amenés... afin de connaître ses normes et ses valeurs...notamment pour les enfants d'émigrés. Ce n'est souvent que parce que la sanction arrive qu'une partie des jeunes prend conscience du fait que plus encore que les normes familiales, ce sont celles de la société dans laquelle il vit qu'il doit respecter...

Le rôle d'aumônier occupe point de vue particulier sur l'ensemble de ces cadres. Cela lui donne une place adéquate pour entendre ce genre de demande et y répondre ou simplement fournir les informations qu'il juge utiles aux jeunes, car elles peuvent justement lui permettre d'ajuster son comportement... et de mieux exister parmi ses contemporains. D'être aussi des interlocuteurs ' qui ne portent pas immédiatement un jugement sur l'autre, sur ses questions, parfois tant bien que mal formulées... Mais, être celui, celle qui sait les prendre tranquillement, les décortiquer et leurs trouver des réponses, au moins partielles... bref, être l'adulte qui a déjà fait un peu plus de chemin qu'eux et peut répondre de ses choix.

C'est pourquoi, j'ai jugé bon de participer à un type d'exercice semblable , mais par informatique interposé, le site CIAO. Cela me donne un point de vue plus large sur la Jeunesse de Suisse Romande, préoccupée par les questions religieuses, philosophiques et éthiques.



1999, écriture et édition de ‘Comme une graine de haricot’ Balises pour une culture du spirituel avec des adolescent-e-s en difficulté, par Michèle Bolli. Brochure composée de dessins et de thèmes de questions et réflexions reçues des adolescents rencontrés dans le cadre de l’aumônerie éditée par l’EERV

2000, écriture et édition d’un cahier intitulé : ‘*Désirs d’être*’, Des cinéastes du Sud nous emmènent dans leur culture. Réflexion ludique et sérieuse au sujet des différences culturelles à partir du cinéma d’auteur du Sud.

2000, Le poste reçoit une dotation de 100%. Mme E. Jaton en reçoit le 25% et Mme Bolli poursuit son activité avec 75% de ce poste.

2000, Mmes Jaton et Bolli organisent leur aumônerie en réseau et éditent une mini-brochure pour la présenter.

Elles ouvrent une partie du site de l’EERV pour cette aumônerie ,
[.www.protestant.ch/direct/eduspec](http://www.protestant.ch/direct/eduspec) qu’elles gèrent en collaboration avec le secrétariat de [l’EERV](http://www.eerv.ch).

Aujourd’hui, nous avons donc une activité qui se poursuit en toute sa diversité, au cœur d’un réseau d’interactions sociales. Elle se compose d’au moins *quatre* types de tâches spirituelles : éducatives (éveil à la foi ; contribution à un ‘savoir-être’ au sein de notre société), préventives, restauratrices, prospectives.

Octobre 2006, Michèle Bolli

Traces de thèmes abordés au sein de l'aumônerie en éducation spécialisée

a. Du côté du secteur des 'mineurs placés'

Matériel pédagogique et démarches mises en œuvre : quelques traces

Méditation à partir des symboles de l'Hésychasme

1. Animation de groupe à thèmes proposés pour des ados
2. Chemins de prière et d'intériorité
3. Démarches de développement personnel et spirituel (cf. Formation d'adultes proposée pour le personnel des deux secteurs)
4. Mini cinéclub avec des films des pays d'où viennent certain-e-s
5. Participation à la manifestation des 'Films du Sud', publicité, accompagnement, discussions
6. Discussion sur la 'charte des droits de l'enfant'
7. Entretiens divers sur le sens de la vie et les obstacles ou les chutes
8. Ouvertures sur le monde biblique et ses personnages
9. Dialogue au sujet des religions et de leurs différences (notamment avec le calendrier interreligieux)
10. Démarche de pardon après ruptures et deuils divers

Problématiques en travail dans ce secteur, à l'élaboration desquelles participe l'aumônerie, de différentes manières

La maltraitance (notamment, les abus sexuels), en particulier avec le SPJ et ses partenaires sociaux.

La drogue (les addictions, la toxicomanie)

La violence sociale : quand intervenir ? Comment ?

La Résilience : avec le BICE en 1998

Quelle éducation dans le monde actuel ?

Quelle prévention ? Notamment contre le suicide (la Suisse ayant l'un des taux de suicide les plus élevés).

Pour les jeunes : quelle information et où ? Participation au site Ciao.ch

Les différences : de culture, de religions, de genre, etc.

La croyance, la foi, la religion (sociologie de la religion, ici : les jeunes croient-ils encore ?).

L'évolution de la communication : entre adolescents, entre homme et femme, entre adolescents et adultes, parents, éducateurs, etc.

L'intégration des étrangers et la prévention du racisme (nombreux dans le secteur).

Les lois (Loi sur la protection des mineurs) les obligations, les habitudes

La transgression et ses sanctions : privation de liberté, etc.

La réparation, le pardon (groupes Monbourquette).



b. Du côté du secteur du handicap

1991 : aumônerie nationale des centres et services en éducation spécialisée: la personne handicapée mentale est une personne : signification, exigences, devenir

1994 : Réflexion libre : aumônerie intégrée

1995 : Si Dieu était un parfum

1996 : Quand la Bible se raconte

Option Evangélique en Institutions Spécialisées

1997 : Convention du Conseil d'aumônerie

Questions éthiques

Séparations et Ouvertures

1998 Le protestantisme comme inspirateur des projets en éducation spécialisée

1998 : Le Handicap mental : entre paroisse, aumônerie et service communautaire :
projet d'accompagnement et d'intégration

Partir, Pleurer, Vivre

1999 : la dimension spirituelle et religieuse de l'institution :
comment se vit-elle au quotidien ?

1999 : le rôle des aumôniers

St. Léger : les bénévoles, appel et discernement

2000 : Paris : Expériences et Témoignages : sens, valeur, spiritualité

Accompagnement spirituel et religieux

Retraite : les Miracles: comment les annoncer aux handicapés ?

Force de peindre ensemble, Force de vivre

Statuts de la Communauté genevoise

2001 : Pays-Bas : Institutions Eclatées, pastorales éclatées

Persévérance dans l'oecuménisme

2002 : Ecoute Centrée sur le Handicap Mental

Charte

2003 : Citoyenneté de la personne handicapée mentale,
droit et devoir

2005 : Clervaux /Le Luxembourg :

« comment faire pour bien faire ? »

2006 : Les rites en Pastorale Spécialisée

Court historique des aumôneries de l'Education Spécialisée

Ce texte date de 1985, année où nous avons une rencontre des deux aumôneries et de leurs Conseils, sauf erreur au Foyer des Aveugles de la route d'Oron.

L'histoire des Aumôneries de l'Education spécialisée est courte puisque sa mise en place remonte à 1962 pour la plus ancienne, catholique, et à 1966 pour la protestante.

Mais ses origines sont plus anciennes :

Déjà en 1956, l'Abbé Marmy, alors vicaire d'Ouchy et aumônier du Servan, s'est vu poser des questions au sujet des enfants en institution par Caritas et par l'Evêché, questions auxquelles il a répondu après étude, dans le courant des 4 années suivantes.

Cette démarche aboutit, dès 1962, à la première structure d'aumônerie: 1 poste à mi-temps sous l'égide de Caritas. Ce n'est qu'en 1972 qu'un plein temps fut accordé à cette tâche, alors qu'elle débordait déjà largement ce qu'on est convenu d'appeler un poste à plein temps. Par la suite, et actuellement encore, l'Aumônerie dépend du Vicariat épiscopal de Lausanne avec lequel elle négocie les décisions importantes.

Un Conseil d'aumônerie inofficiel (CCPS, soit Conseil Catholique de Pastorale Spécialisée) a un rôle de réflexion et de soutien. Financièrement, l'aumônerie relève de la Fédération des Paroisses Catholiques du Canton de Vaud.

Avec quelques années de retard, en 1966, à la demande de l'Avop et de l'Eglise Evangélique du Canton de Vaud, un poste d'aumônier protestant de l'Education Spécialisée fut créé et confié au Pasteur Jean-Jacques Gaillard. Deux ans après, le Pasteur Kropf prend la relève jusqu'en 1974 puis le Pasteur Etienne Roulet.

Dès 1980, le poste est scindé en deux ou plutôt doublé, le Pasteur en titre s'occupant plus spécialement des handicapés mentaux et sensoriels, tandis qu'un diacre, Olivier Conod, reprend le secteur des adolescents caractériels et marginaux.

En 1983, Etienne Roulet cède la place au Pasteur Rudi Schweizer, actuellement aumônier cantonal.

L'aumônerie protestante est rattachée administrativement au Département de la Prévoyance sociale et des assurances par l'intermédiaire de Service de protection de la jeunesse. Son Conseil, par contre, est considéré comme une commission permanente de l'EERV et relève du Conseil Synodal auquel elle rend compte.

Dès la mise en place des deux aumôneries, la collaboration fut réelle et la tâche partagée entre les aumôniers catholique et protestant. Au fil des ans, des 2 côtés, des aides à temps partiel ont contribué à « couvrir » tant bien que mal le terrain attribué aux aumôniers , puisque leurs tâches comprennent les contacts avec les enfants en institution ou en scolarité spéciale, leurs familles, leurs éducateurs, des relations avec les paroisses, particulièrement celles sur le territoire desquelles se trouvent des institutions, la recherche et la formation de catéchistes pouvant travailler sur le terrain et une présence aux organismes qui les soutiennent ou travaillent dans le même sens.

En conclusion, je campe quelques caractéristiques de chaque aumônerie :

Catholique

Titulaire unique dès sa création

Financement par l'Eglise,

d'où moins de collaborateurs

Conseil d'aumônerie coopté

Aumônerie liée à un local : le castel

Protestante

4 titulaires puis un 5ème adjoint

Financement par l'Etat du titulaire,
par l'Eglise du diacre

Plus de collaborateurs

Conseil d'aumônerie nommé par le Conseil
synodal

(document d'archives du Caces)

Synthèse du parcours de l'Equipe Romande depuis ses débuts

1971 L'Abbé Jean Marmy, alors aumônier dans des foyers de délinquants et maisons d'arrêt du canton de Vaud, prend la présidence de la Commission Romande de catéchèse (à cette époque diocésaine et pas encore romande).

Il participe pour la première fois à un colloque du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) avec frère Joël Allaz (VD), capucin et Jean-Marie Kroug (VD), éducateur, et Etienne Roulet (VD), pasteur. De leur rencontre est né le souci d'expérimenter ensemble sur le plan romand les réalisations qui se font ailleurs.

1972 – 1974 : L'objectif de départ était de mettre en commun les expériences de chacun, de les confronter et d'échanger sur les questions soulevées par ce ministère spécialisé.

Au cours des ces années et des suivantes se sont jointes à ce petit groupe d'autres personnes engagées dans la catéchèse spécialisée, entre autres l'Abbé Bernard Grivel (La Chaux-de-Fonds) et Arlette Berger (Delémont).

Des difficultés d'ordre confessionnel sont apparues, des positions se sont un peu durcies sans que le souci d'oeuvrer à une tâche commune s'en trouve effacé.

Un besoin s'est fait sentir pour tous d'établir un plan de formation pour les catéchistes de base. Une 1ère session a eu lieu à Sornetan suivie de 2 autres à Grandchamp et St-Maurice dont les objectifs étaient de se former entre futurs formateurs.

1976 – 1979 : De là est né un plan de formation sur 3 ans à raison de 3 week-end par année pour les catéchistes de base, chaque équipe cantonale modulant ces programmes selon ses possibilités et ses besoins.

A partir des années 1980, l'Equipe romande s'élargissait au niveau de tous les cantons de Suisse Romande.

Elle est devenue davantage un lieu de concertation que d formation, les cantons ayant trouvé leur propre rythme de croisière.

Pendant plusieurs années, l'Equipe romande s'est donné pour tâche de coordonner sur le plan romand les activités de la pédagogie religieuse des handicapés et inadaptés.

Au fil des ans des changements sont intervenus parmi les membres modifiant quelque peu les orientations de départ.

En effet les équipes cantonales mieux reconnues sur leur propre terrain ont accordé peut-être moins d'importance à l'Equipe romande en tant que telle, c'est à dire un groupe oecuménique romand pour les questions de la pastorale des personnes handicapées et inadaptées.

1991 : Année de la personne handicapée.

1992 : Salon du Handicap

D'où un certain flou dans sa manière de travailler, une motivation moins évidente pour quelques membres qui a mené certains à poser la question :

1. L'Equipe Romande a-t-elle encore sa raison d'être ?
2. L'Equipe Romande doit-elle continuer sur cette lancée ?
3. L'Equipe Romande doit-elle reformuler ses objectifs ?

Ces questions ont provoqué de larges et fructueux échanges où chacun a été invité à exprimer sa conviction profonde.

Il en est ressorti une volonté de donner une structure plus précise à l'Equipe Romande dans l'intention que son mandat soit officiellement reconnu par les Eglises.

En avril 1988 les membres de l'Equipe Romande se sont mis d'accord pour établir le plan d'une CHARTE, sorte de constitution sur des bases assez souples pour que nous restions maîtres du service que nous assumons, assez claires pour indiquer les lignes de forces auxquelles nous croyons.

Deux temps ont été prévus pour effectuer cette tâche :

1. Elire un membre qui accepte de conduire le groupe à expliciter ses raisons d'exister
Définir les objectifs de l'Equipe Romande
Dans un certain délai
2. Etablir une charte dans l'intention première qu'elle nous fasse reconnaître comme partenaire de référence par nos Eglises.
Autrement dit : que le monde des handicapés et inadaptés soit écouté dans nos Eglises par l'intervention d'une équipe oecuménique romande de professionnels.
Et inversement que nos Eglises nous consultent en tant qu'équipe lorsqu'il s'agit de prendre des orientations relevant de la pastorale des personnes handicapées et inadaptées.
Nos fondements s'énoncent dans les chapitres ci-inclus.
Ils relèvent principalement de :
 - définir notre équipe comme une cordée qui vise des buts précis et s'en donne les moyens.
 - construire ensemble une oeuvre jalon après jalon.

Deux axes peuvent être considérés comme acquis :

1. le week- end romand tous les 2 ans comme formation pour les catéchistes de base
2. le week-end romand tous les 2 ans comme formation pour les responsables cantonaux.

Deux autres axes dont l'impact doit encore être mesuré :

1. la participation en équipe à des colloques internationaux en rapport avec nos préoccupations pastorales et catéchétiques.
2. l'échange de document (programmes catéchétiques, célébrations).

Mars 1991 / Marion Chapuis, (Document d'archives du Caces)